

NORME INTERNATIONALE

ISO 668

Cinquième édition
1995-12-15

AMENDEMENT 1
2005-09-15

Conteneurs de la série 1 — Classification, dimensions et masses brutes maximales

AMENDEMENT 1

Series 1 freight containers — Classification, dimensions and ratings

iTeh STANDARD PREVIEW
AMENDMENT 1
(standards.iteh.ai)

ISO 668:1995/Amd 1:2005

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a62a97a2-5771-4b22-9adf-40e1d54280ad/iso-668-1995-amd-1-2005>



Numéro de référence
ISO 668:1995/Amd.1:2005(F)

© ISO 2005

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 668:1995/Amd 1:2005](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a62a97a2-5771-4b22-9adf-40e1d54280ad/iso-668-1995-amd-1-2005)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a62a97a2-5771-4b22-9adf-40e1d54280ad/iso-668-1995-amd-1-2005>

© ISO 2005

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 668:1995 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 104, *Conteneurs pour le transport de marchandises*, sous-comité SC 1, *Conteneurs d'usage général*.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 668:1995/Amd 1:2005
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a62a97a2-5771-4b22-9adf-40e1d54280ad/iso-668-1995-amd-1-2005>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 668:1995/Amd 1:2005](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a62a97a2-5771-4b22-9adf-40e1d54280ad/iso-668-1995-amd-1-2005)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a62a97a2-5771-4b22-9adf-40e1d54280ad/iso-668-1995-amd-1-2005>

Conteneurs de la série 1 — Classification, dimensions et masses brutes maximales

AMENDEMENT 1

Page 3, 5.2.2

Remplacer le texte de l'Avertissement par

«AVERTISSEMENT — Étant donné que les transports particuliers nécessiteront toujours des conteneurs spéciaux, l'attention est attirée sur le fait qu'il existe de nombreux conteneurs dont la longueur et la largeur sont analogues à celles des conteneurs ISO de la série 1, mais dont les masses brutes maximales et/ou les hauteurs dépassent celles définies dans la présente Norme internationale. Cela peut concerner les conteneurs dont les masses brutes maximales dépassent celles définies dans le Tableau 2. Par conséquent, ils risquent de ne pas être intermodaux sur le plan international et leur exploitation peut nécessiter la mise en œuvre de dispositions particulières.»

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)

Page 4, Tableau 2, deux dernières colonnes de droite

Pour les conteneurs 1BBB, 1BB, 1B, 1BX, 1CC, 1C et 1CX, remplacer la masse brute maximale R par les valeurs 30 480 kg et 67 200 lb, respectivement.

Page 4, Tableau 2: tolérances, en inches, sur la longueur, L

Pour les conteneurs 1BBB, 1BB, 1B et 1BX, la tolérance en «in» sur la longueur L doit être $+\frac{0}{-3/8}$, et non plus $-\frac{3}{16}$.

Page 3, après le texte de 5.2.2

Ajouter un nouveau paragraphe 5.2.3 après le paragraphe existant 5.2.2, comme suit:

«5.2.3 Tunnels pour col de cygne (facultatifs)

Les tunnels pour col de cygne peuvent être fournis facultativement sur les conteneurs 1AAA, 1AA, 1A, 1AX, 1BBB, 1BB, 1B et 1BX. Les exigences dimensionnelles de ces dispositifs sont spécifiées dans l'Annexe C.»

Page 7, après l'Annexe A

Ajouter les Annexes B et C indiquées ci-après.

Annexe B (normative)

Détails des exigences relatives aux zones de transfert de charge dans les structures de base des conteneurs

B.1 Les structures de base des conteneurs, c'est-à-dire les traverses d'extrémité et les traverses intermédiaires (ou le fond plat, selon le cas) qui peuvent être disposées afin de constituer des zones de transfert de charge, doivent pouvoir transférer la charge vers ou depuis les éléments longitudinaux d'un véhicule de transport; ces éléments longitudinaux sont supposés être situés à l'intérieur de deux zones de 375 mm (15 in) de largeurs définies par les lignes en pointillé à la Figure B.1.

B.2 Les conteneurs ayant des traverses espacées de plus de 1 000 mm (39 3/8 in) (et n'ayant pas de fond plat) doivent disposer de zones de transfert de charge comme indiqué aux Figures B.2 à B.9 et pouvoir satisfaire aux exigences suivantes.

B.2.1 Chaque paire de zones de transfert de charge associée à une traverse d'extrémité doit pouvoir transférer des charges d'au moins $0,5 R$, c'est-à-dire les efforts qui peuvent se produire quand un conteneur est placé sur un type de véhicule de transport qui ne supporte pas le conteneur par ses pièces de coin.

De plus, chaque paire de zones de transfert de charge intermédiaire doit pouvoir transférer des charges d'au moins $1,5 R/n$, où n est le nombre de paires de zones de transfert de charge intermédiaires, c'est-à-dire les efforts qui peuvent se produire durant les opérations de transport.

B.2.2 Nombre minimal de paires de zones de transfert de charge:

- 4 pour les conteneurs 1CC, 1C et 1CX;
- 5 pour les conteneurs 1BBB, 1BB, 1B et 1BX;
- 5 pour les conteneurs 1AAA, 1AA, 1A et 1AX;
- 6 pour les conteneurs 1AAA, 1AA, 1A et 1AX munis d'un tunnel pour col de cygne discontinu.

Lorsqu'un nombre supérieur de paires de zones de transfert de charge est prévu, il convient que celles-ci soient à peu près équidistantes sur la longueur du conteneur.

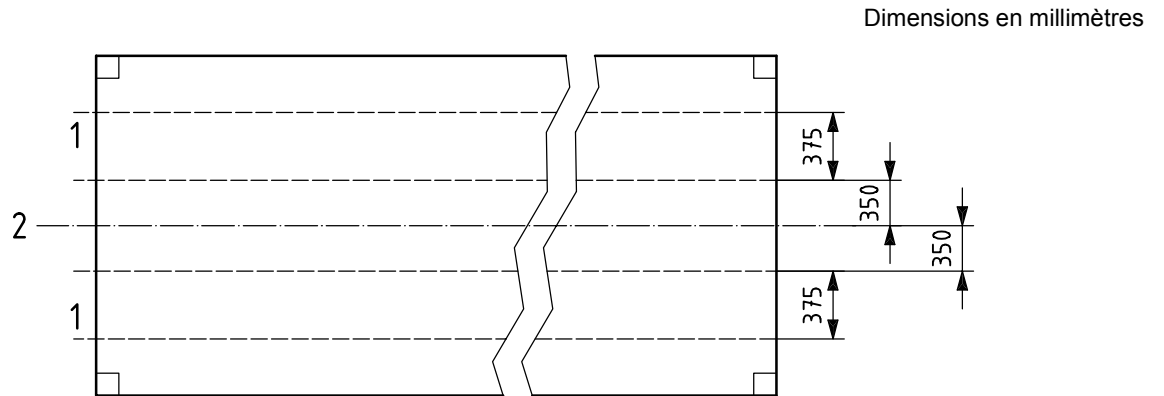
B.2.3 L'espacement entre la traverse d'extrémité et la paire de zones de transfert de charge intermédiaire la plus proche doit se situer

- entre 1 700 mm et 2 000 mm (66 15/16 in à 78 3/4 in) pour les conteneurs disposant du nombre minimal de paires de zones de transfert de charge pour le conteneur concerné, et
- entre 1 000 mm et 2 000 mm (39 3/8 in à 78 3/4 in) pour les conteneurs disposant d'une paire de zones de transfert de charge en plus du nombre minimal prescrit pour les conteneurs concernés.

B.2.4 Chaque zone de transfert de charge doit mesurer au moins 25 mm (1 in) dans le sens longitudinal.

B.3 Les exigences minimales relatives aux zones de transfert de charge situées à proximité du tunnel pour col de cygne sont données à la Figure B.10.

NOTE Dans les Figures B.2 à B.9, les zones de transfert de charge associées à la structure de base du conteneur sont indiquées en noir. Les zones de transfert de charge du tunnel pour col de cygne sont indiquées en noir à la Figure B.10.



Légende

- 1 zone
- 2 axe central

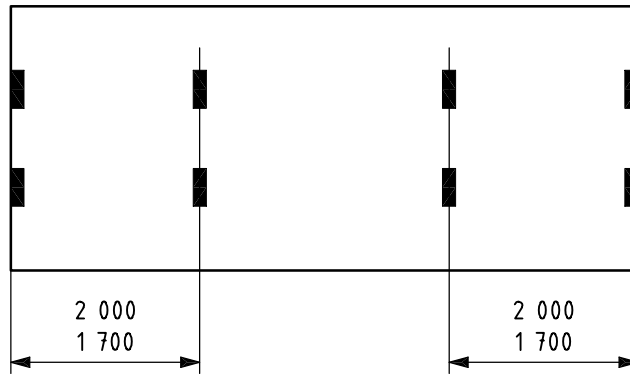
NOTE 375 mm correspondent à 15 in, 350 mm correspondent à 14 in.

Figure B.1 — Structures de base des conteneurs

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a62a97a2-5771-4b22-9adf-40e1d54280ad/iso-668-1995-amd-1-2005>

Dimensions en millimètres

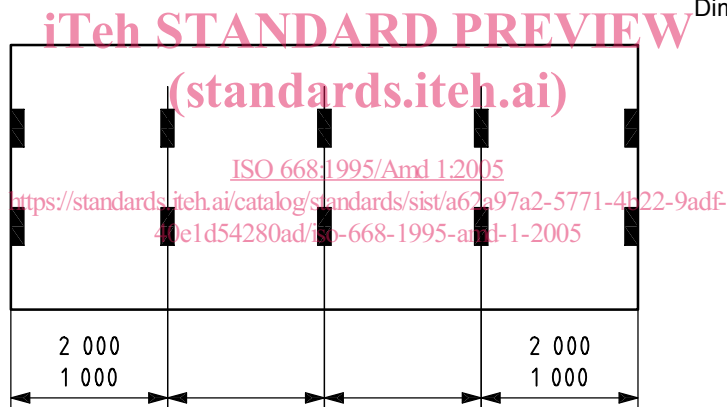


Exigences minimales: 4 paires de zones de transfert de charge (1 paire à chaque extrémité plus 2 paires intermédiaires)

NOTE 1 700 mm à 2 000 mm correspondent à 66 15/16 in à 78 3/4 in.

Figure B.2 — Conteneurs 1CC, 1C ou 1CX — Exigences minimales

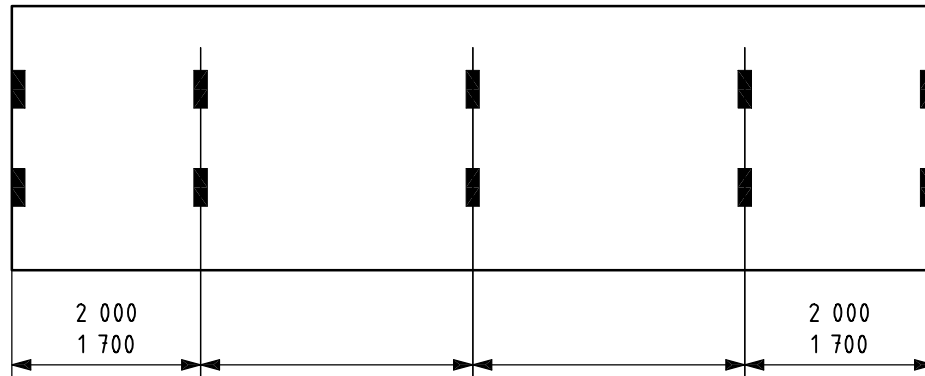
Dimensions en millimètres



NOTE 1 000 mm à 2 000 mm correspondent à 39 3/8 in à 78 3/4 in.

Figure B.3 — Conteneurs 1CC, 1C ou 1CX — Exigences lorsque 5 paires de zones de transfert de charge sont requises

Dimensions en millimètres



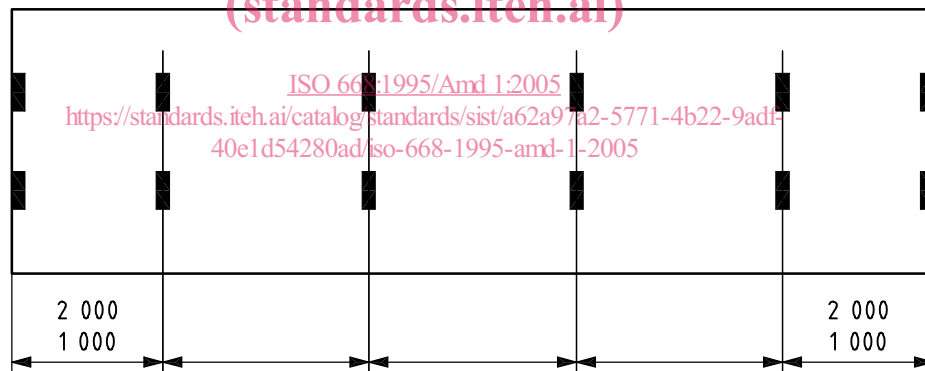
Exigences minimales: 5 paires de zones de transfert de charge (1 paire à chaque extrémité plus 3 paires intermédiaires)

NOTE 1 700 mm à 2 000 mm correspondent à 66 15/16 in à 78 3/4 in.

Figure B.4 — Conteneurs 1BBB, 1BB, 1B ou 1BX — Exigences minimales

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.itech.ai)

Dimensions en millimètres



NOTE 1 000 mm à 2 000 mm correspondent à 39 3/8 in à 78 3/4 in.

Figure B.5 — Conteneurs 1BBB, 1BB, 1B ou 1BX — Exigences lorsque 6 paires de zones de transfert de charge sont requises